



## ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 03 AVRIL 2024

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le mercredi 03 avril 2024 à 18 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Henri Pierre BLANES, M. Yves MEGOZ, M. Julien BLANC, M. Stéphane BRETTON, M. Jean – Pierre CASSINA, M. Grégory CREMA, M. Jean – Louis NÉGRELLO, M. Philippe OTTONE, M. Tomy RADET et M. Jean SCOMPARIN

Membres excusés : M. John NARDELLI.

Membres absents :

### ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 07 / 03 / 2024;
- 2 – Changement de propriétaire du véhicule TOYOTA Hilux;
- 3 – Activité pêche au lac de Passy en juillet et août;
- 4 – Tarif des poissons et convention avec l'APP de Passy;
- 5 – Nouveau Aide pisciculteur à Passy;
- 6 – Coûts de production des piscicultures;
- 7 – Mise au vote pour l'embauche d'un pisciculteur supplémentaire;
- 8 – Tour de table.

#### 1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 07 / 03 / 2024 :

Après lecture, le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 07 mars 2024, est adopté à l'unanimité.

#### 2 – Changement de propriétaire du véhicule TOYOTA Hilux :

Le Conseil d'Administration fait le choix de conserver le certificat d'immatriculation du véhicule TOYOTA HILUX à son nom et va mettre en place une convention de prêt / utilisation avec la Société de pêche de Bonneville en demandant la présentation chaque année du contrat d'assurance.

#### 3 – Activité pêche au lac de Passy en juillet et août :

Le 25 avril 2024 à 14 heures 00, Monsieur SARZIER, Président de la Société de pêche de Passy participera à une réunion avec la municipalité de Passy afin d'échanger sur l'activité pêche sur le plan d'eau du Bois des îles (lac de Passy) notamment en juillet et en août. Monsieur Tomy RADET va essayer d'être présent pour écouter les requêtes de la Commune.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE  
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: [aappma-faucigny@wanadoo.fr](mailto:aappma-faucigny@wanadoo.fr)  
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement  
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71  
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



#### **4 – Tarif des poissons et convention avec l'APP de Passy :**

Le Conseil d'Administration passe en revue les différents points de la convention avec l'APP de Passy et valide le document.

#### **5 – Nouveau Aide pisciculteur à Passy :**

Monsieur MARGAS informe les Administrateurs de la fin du contrat de travail de Monsieur Tony CHARDON en qualité d'aide pisciculteur à la pisciculture de Varens à Passy, et fait part du retour de Monsieur Julien PORPORATO à compter du 01<sup>er</sup> mai 2024 pour une durée de 6 mois.

#### **6 – Coûts de production des piscicultures :**

Monsieur MEGOZ présente les calculs qu'il a effectué. Il s'agit d'un travail très compliqué qui va s'affiner tout au long de l'année.

#### **7 – Mise au vote pour l'embauche d'un pisciculteur supplémentaire :**

L'augmentation de la production de poissons entraine une surcharge de travail que notre pisciculteur Monsieur Samuel ROMAND ne peut plus soutenir. Un échange est engagé sur la situation et une mise au vote est organisée pour ou contre l'embauche d'un pisciculteur à temps plein soit 100 % à la place de l'aide pisciculteur actuellement à 60 %

Il y eu 11 votants

- Pour l'embauche : 7
- Contre l'embauche : 2
- Abstention : 2

Une procédure de recrutement sera engagée tout prochainement.

#### **8 – Tour de table :**

- ❖ Monsieur MARGAS annonce une étude de l'INRA sur plusieurs lacs d'altitude.
- ❖ Monsieur BLANES souhaite connaitre le tonnage prévisionnel pour cette année 2024. Ce sera environ entre 8 et 10 tonnes.
- ❖ Monsieur BLANC fait état d'échos portant sur une vidange du lac des Gouilles Rouges à Samoëns. A ce jour rien n'est confirmé et aucune information n'est parvenue à l'A.A.P.P.M.A.F.
- ❖ Monsieur SCOMPARIN émet le souhait que notre Pisciculteur Samuel ROMAND maintienne le contact avec la F.D.A.A.P.P.M.A. de Haute – Savoie.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE  
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: [aappma-faucigny@wanadoo.fr](mailto:aappma-faucigny@wanadoo.fr)  
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement  
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71  
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



- ❖ Monsieur MEGOZ n'a toujours pas eu de retour de la part des Sociétés de pêche concernant un courriel sur les animations que celles-ci prévoient d'organiser afin d'en faire la promotion. Une relance va être faite en ce sens.
- ❖ Une réflexion est lancée sur de possibles nouvelles modalités de versement de la ristourne aux Sociétés de pêche. Actuellement il est demandé de transmettre le procès-verbal d'Assemblée Générale, bilan financier et budget prévisionnel. Le choix de conserver le mode de calcul actuel pourrait être conservé mais en distribuant le reliquat en fonction des actions réalisées. Ce point sera approfondi lors de prochaines réunions.
- ❖ Paulo présente un devis du magasin LE PÊCHACOUT transmis par la Société de pêche d'Araches Les Carroz pour divers matériels et appâts utilisés lors des animations organisées par cette Société de pêche en période estivale. Le Conseil d'Administration ne répond pas favorablement à cette demande et ne valide pas le devis. Néanmoins, comme pour les autres Sociétés de pêche qui organisent des animations à destination du jeune public, la décision du 05 mai 2022 s'appliquera et deux fois 25 kg de truites seront offertes pour les animations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 02 mai 2024

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE  
Tél : 04 50 07 55 80 • E-mail: [aappma-faucigny@wanadoo.fr](mailto:aappma-faucigny@wanadoo.fr)  
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement  
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71  
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971